



**MAIRIE DE MONTMOREAU  
- 16190 -**

**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mille vingt trois, le quatre octobre, à dix-huit heures**, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :

D\_2023\_10\_77i

Date de convocation du conseil : 29 février 2023

Nombre de conseillers  
en exercice : 26

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CAILLETEAU Muriel, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. DESBROSSE Jérôme, M. ELUERD Roland, M. FRETIER Philippe, Mme GODREAU Sandrine, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, Mme LACOUR Isabelle, M. MICHELET Philippe, Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane, Mme PIVETEAU Béatrice, M. PUYDOYEUX Jean-Jacques, Mme VALEAU LABROUSSE Christine.

Nombre de conseillers  
présents : 21

Absents excusés :

M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme PIVETEAU Béatrice  
M. PAUL-HAZARD Michel  
M. VIGIER Pascal

Nombre de votants : 24

Objet : Tarif de la redevance  
Assainissement 2024

Mme VRILLAUD Bernadette a donné pouvoir à Mme HERAUD Murielle  
Mme WILLAUME Francine a donné pouvoir à Mme CHARRANNAT Corinne

Secrétaire de séance : Madame GODREAU Sandrine

M. Philippe MICHELET rappelle que le tarif actuel de la redevance assainissement est de 2,03 € HT le m3 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Il propose au conseil municipal de maintenir ce tarif pour l'année 2024.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,**

**VALIDE cette proposition.**

**FIXE le montant de la redevance assainissement à 2,03 € HT le m3 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.**

Fait et délibéré les jour, mois  
et an que dessus.

Emis le 04/10/2023, transmis en Préfecture et rendu exécutoire  
le 23/10/2023

Le Maire,  
Jean-Michel BOLVIN

